

iBiotec®

M/MCC/ microchem® oléotechnique®

FABRICANT DE PRODUITS ET AÉROSOLS TECHNIQUES POUR L'INDUSTRIE
PROCESS – MRO – ENTRETIEN
SOLVANTS ALTERNATIFS – SUBSTITUTION CMR

Fiche Technique – Édition du : 02/01/2025


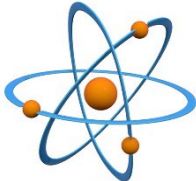


iBiotec®

Solvétal®

HDB 600

Huile végétale
pour décoffrage béton
Classification SYNAD
Pure végétale 100 %

Agent de démoulage béton
en différé ou instantané

 <p>AUCUN PICTOGRAMME DE DANGER</p> <p>Règlement Européen CLP 1272/2008 SGH - GHS Regulations</p>	 <p>Teneur en COV 0%</p>	 <p>BIODÉGRADABLE OCDE</p>	 <p>BILAN CARBONE® 1.55 kg Equivalent Carbonne</p>
--	---	---	---

 <p>INNOVATION CHIMIE VERTÉ</p>	 <p>GARANTI SANS PESTICIDES RÉSIDUELS SANS OGM</p>
--	--

TOUS TYPES DE BANCHES et DE COFFRAGES

bois bruts, vernis, bakélisés rabotés, contreplaqués
aciers, aluminiums
plastiques, ABS, PVC, Polyesters, Polyuréthanes

TOUS TYPES DE BÉTONS

y compris bétons architectoniques, autoplaçants
compatible tous liants hydrauliques, adjuvants et additifs
ne génère pas de bulles, additivé anti-poudrage
permet d'obtenir des parements lisses
Non tachant
Non salissant sur les banches
Ne modifie pas les clés d'accrochage des enduits, plâtres, crépis, peintures

LARGE PLAGE DE TEMPÉRATURE

Point de congélation
- 8°C
résiste totalement aux variations de températures
applicable de 0°C à 90°C
utilisable sur banches thermiques, en étuvage

SANS PICTOGRAMME DE DANGER RISQUE 0 100% SAFE

non dangereux pour l'homme et l'environnement
sans solvant, sans composés organo-volatils
sans pictogrammes de danger
sans phrases de risque
sans valeurs limites ou moyennes d'exposition
(VLE – VME)
sans risque d'irritation, de gerçures ou de dessèchement de la peau

FAIBLES CONSOMMATIONS

coffrages absorbants
1L pour 60 m²
coffrages non absorbants
1L pour 80 m²

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

CLASSIFICATION : FLUIDE AGRO SOURCÉ APOLAIRE

CARACTÉRISTIQUES	VALEURS	UNITÉS
Aspect	Limpide	-
Couleur	Jaune-orange	-
Odeur	Légère, caractéristique	-
Masse volumique à 25°C	875	kg/m ³
Point de congélation	-20	°C
Solubilité dans l'eau	0	%
Viscosité cinématique à 40°C	5	mm ² /s
Tension superficielle	32	Dynes/cm
Indice de réfraction	1,4570	

Pouvoir solvant	>200	-
indice Kauri Butanol		
Indice d'acide	<1	mg(KOH)/g
Indice d'iode	<120	gI ₂ /100g
Teneur en eau	< 0,2	%
CARACTÉRISTIQUES SÉCURITÉ INCENDIE		
CARACTÉRISTIQUES	VALEURS	UNITÉS
Point d'éclair (vase clos)	>170	°C
Point d'auto-inflammation	>250	°C
Limite inférieure d'explosivité	Non explosible	% (volumique)
Limite supérieure d'explosivité	Non explosible	% (volumique)
Teneur en substances explosives, comburantes, inflammables, très ou extrêmement inflammables	Absence totale	%
CARACTÉRISTIQUES TOXICOLOGIQUES		
CARACTÉRISTIQUES	VALEURS	UNITÉS
Indice d'anisidine	<5	-
Indice de peroxyde	<10	meq(O ₂)/kg
TOTOX (indice anisidine+2x indice de peroxyde)	<25	-
Teneur en substances CMR, irritantes, corrosives	Absence totale	%
Teneur en méthanol résiduel issue de la transestérification	0	%
Émissions de composés dangereux, CMR, irritants, corrosifs à 160°C.	0	%
Valeur limite et moyenne d'exposition (VLE et VME)	Sans	ppm
CARACTÉRISTIQUES ENVIRONNEMENTALES		
CARACTÉRISTIQUES	VALEURS	UNITÉS
Danger pour l'eau	1	classe
Biodégradabilité primaire CEC 21 jours à 25°C	sup à 90	%
Biodégradabilité facile		
OCDE 301 A sur 28 jours Disparition du COD	sup à 80	%
Biodégradabilité facile et ultime		
OCDE 310 C sur 28 jours	sup à 90	%
Biodégradation à 67 jours	100	%
Bioaccumulation		
Indice de partage n-octanol eau	inf à 3	log KOW
Pression de vapeur à 20°C	<0,1	hPa
Teneur en COV (Composés Organo Volatils)	0	%
Teneur en solvants	0	%
Teneur en substances dangereuses pour l'environnement	Absence totale	%
Teneur en composés ayant un PRP	0	%
Teneur en composés ayant un ODP	0	%
Bilan carbone, analyse cycles de vie	1,55	Kg Equivalent Carbone

MODES ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

SOLVETAL HDB 600 facilite le démoulage en supprimant l'adhérence béton/coffrage.

Son fonctionnement repose sur 2 actions

Action physique, réaliser une couche huileuse anti-adhérente entre les deux substrats

Action chimique, réaliser une saponification par réaction d'une base forte, le ciment, avec un acide gras, le produit.

Pour optimiser les résultats, appliquer sur des banches propres, nettoyées, exemptes de corrosion, ou de traces résiduelles de ciment.

SOLVETAL HDB 600 ne génère pas de corrosion sur les banches acier.

Les coffrages en bois neufs doivent être traités préalablement à la barbotine avant première utilisation, afin d'éliminer toute xylose en surface.

Appliquer sur surfaces propres par pulvérisation (pression 3 à 5 bars) ou bien au chiffon, à la brosse ou à la raclette, sans excès.

Appliquer également sur les rives des banches.

Le bétonnage peut avoir lieu immédiatement après application du démoulant béton.

Ne pas appliquer sur les armatures.

Ne jamais utiliser ou mélanger avec de l'huile de vidange ou du gazole, extrêmement dangereux pour les utilisateurs (H 351 Cancérogénicité de Cat. 2)

PRÉSENTATION



FABRIQUÉ
EN FRANCE



iBiotec® Tec Industries® Service
Z.I La Massane - 13210 Saint-Rémy de Provence – France
Tél. +33(0)4 90 92 74 70 – Fax. +33 (0)4 90 92 32 32
www.ibiotec.fr

USAGE RESERVE AUX UTILISATEURS PROFESSIONNELS
Consulter la fiche de données de sécurité.

Les renseignements figurant sur ce document sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné. Ils sont donnés de bonne foi. Les caractéristiques y figurant ne peuvent être en aucun cas considérées comme spécifications de vente. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu. Parallèlement, le client s'engage à accepter nos conditions générales de marché de fournitures dans leur totalité, et plus particulièrement la garantie et clause limitative et exonératoire de Responsabilité. Ce document correspond à des secrets commerciaux et industriels qui sont la propriété de Tec Industries Service et, constituant un élément valorisé de son actif, ne saurait être communiqué à des tiers en vertu de la loi du 11 juillet 1979.